

Ces déductions vous permettent de réduire vos impôts

Déclaration d'impôt 2023

Les déductions représentent la partie agréable de la déclaration d'impôt. Toutefois, expérience faite, on en oublie régulièrement. Quels coûts pouvez-vous déduire fiscalement et à quoi devez-vous faire attention:

**Structure familiale**

Y a-t-il eu des changements au sein de votre structure familiale en 2023?

**Dons**

Avez-vous fait des dons à des organisations caritatives ou à des partis politiques?

**Héritages/donations**

Avez-vous fait ou reçu des donations ou avez-vous touché un héritage?

**Entretien de biens immobiliers**

Pouvez-vous faire valoir des réparations ou des rénovations importantes de biens immobiliers?

**Frais de maladie et d'accident**

Avez-vous dû assumer des frais de maladie et d'accident et des frais de lunettes ou de dentiste?

**Versements au pilier 3a**

Avez-vous effectué des versements au pilier 3a?

**Rachats dans le 2^e pilier**

Avez-vous effectué des rachats dans le 2^e pilier?

**Garde d'enfant par des tiers**

Avez-vous dû supporter des frais pour faire garder vos enfants par des tiers?

**Versements pour aide**

Avez-vous versé des aides à des personnes en incapacité de travail ou qui ne peuvent travailler que de manière limitée?

**Formation continue**

Avez-vous eu des frais de formation continue?

**Intérêts passifs**

Avez-vous payé des intérêts passifs en 2024 pour des hypothèques, des emprunts ou d'autres crédits?

Retrouvez une vue d'ensemble des déductions fiscales et d'autres informations sur le thème de la fiscalité sous www.bdo.ch/deductionsfiscales

